

## **Conseil municipal du 18 mars 2024**

**Présents :** Bernadette Doutremepuich , Marie Crouvisier, Guislaine Delaforge, Isabelle Gruchala, Catherine Hocquette, Jonathan Kusz, Christian Nevejans, Emmanuel Thilly, Marthe Tiprez

**Absent (excusé) :** Frédéric Louette : procuration à Marie Crouvisier

- Mr Nevejans est nommé secrétaire de séance.

### **1. Compte rendu du conseil du 20 février 2024 : adopté à l'unanimité**

### **2. Vote Compte de Gestion et Compte Administratif**

Madame Le maire communique les résultats cumulés :

Dépense de la section de fonctionnement : 568 247.27 €

Recette de fonctionnement : 666 052.47 €

Dépenses investissement : 217 529.98 €

Recette investissement : 277 304.96 €

**Le compte administratif est adopté à l'unanimité**

#### **Vote de l'affectation de résultat**

L'Excédent de fonctionnement s'élève à 127 067,64€

Affectation de 100 000€ à la section d'investissement.

**L'affectation de résultat est adoptée à l'unanimité.**

### **3. Recours CALL contre CABBALR**

La CABBALR ayant décidé de suspendre les paiements du SIZIAF aux communes de la CALL qui en étaient bénéficiaires. Un recours sera déposé par la CALL contre cette décision de la CABBALR. La commune de Villers au Bois est solidaire de ce recours.

### **4. Délibération :**

-Délibération pour autorisation de dépenses pouvant être payées par mandatement ou par prélèvement.

**Adoptée à l'unanimité**

### **5. Situation financière de la commune :**

La situation financière de la commune reste saine. Toutefois les charges de fonctionnement ont augmenté davantage que les recettes.

Notre capacité d'autofinancement est en baisse de 95 000 € en 2022 à 71 000 € en 2023.

Les dépenses d'investissement restent en deçà des moyennes départementale, régionale et nationale.

## 6. Point finances 2024 :

Le budget de fonctionnement sera impacté par :

- a. l'installation et la maintenance des défibrillateurs
- b. Les assurances dont assurance pour couvrir les arrêts de maladie du personnel
- c. La formation des employés
- d. L'augmentation des charges de personnel consécutives à un recrutement de personnel qualifié  
Une augmentation de 17 000€ de charges de fonctionnement.

A ce jour nous ne connaissons pas encore le montant exact des dotations et ne savons pas si les augmentations promises seront effectives.

## 7. Divers :

- **Rédaction du document unique** : le document unique d'évaluation des risques professionnels n'a jamais été rédigé (décret du 5 novembre 2001 !) : Hélène Massa propose d'être le porteur de projet de rédaction avec le concours d'autres conseillers.
- **Règlement intérieur** : droits et obligations des agents, organisation de la vie de la collectivité en respect des textes législatifs ; organisation du temps de travail ; réglementation des temps d'absences ; utilisation des locaux, du matériel et des équipements ; disposition relative à la santé et sécurité au travail.....

Rédaction du règlement : Mme le Maire rédigera le règlement intérieur avec Mme la secrétaire de Mairie.

## 8. Commission « Vie du village » :

- a. Voyage organisé par la commune : 23 septembre. Compiègne (château), Nausicaa, Repas spectacle (Près de Calais) avec temps libre à Wissant le matin. Cette dernière destination a la préférence de la commission. (72€ par personne)
- b. Noël des enfants : Recherche d'une nouvelle activité.
- c. Colis des aînés : Concevoir nous même les colis ? Offrir une jacinthe au moment de la nouvelle année à toutes les personnes de + de 65 ans.

## 9. Réunion ACJ du samedi 16 mars

Présentation de l'ACJ aux nouveaux membres

Calendrier des actions proposées habituellement

Projets à venir : - Visite de l'Assemblée Nationale (1<sup>ère</sup> semaine des vacances de Toussaint)

-Soirée Halloween

## Dates à retenir :

Les Hauts de France propres (école) n'ont pas eu lieu à cause de la pluie :15 mars 2024

13 avril 2024 : Parcours du cœur et « inauguration » city

Balade patrimoniale, proposée par la CALL : 14 avril 2024

La séance est levée à 19h50

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	564 529,34	G	666 052,47
	Section d'investissement	B	217 529,98	H	277 304,96

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	25 884,51 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	434 663,70 (si excédent)

		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>782 059,32</b>	= G+H+I+J	<b>1 403 905,64</b>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>0,00</b>	= K+L	<b>0,00</b>

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	564 529,34	= G+H+K	691 936,98
	Section d'investissement	= B+D+F	217 529,98	= H+J+L	711 968,66
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>782 059,32</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>1 403 905,64</b>